



Reconnue d'utilité publique



## LIVRET D'ACCUEIL

---

Foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé  
et maison d'accueil spécialisée - **Lusigny-sur-Barse**

Les Lacs d'Orient





## Bienvenue à vous !

Toutes les équipes de la résidence *Les Lacs d'Orient* vous souhaitent la bienvenue.

Chaque personne est là pour faciliter votre installation et vous offrir au quotidien l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être personnel.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement et les détails de la vie pratique.

Nous vous invitons à lire ce livret d'accueil et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre à vos questions.

Vous accompagner dans vos choix de vie et d'activités, assurer votre sécurité, respecter votre intimité, tels sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

**La direction**



**L'établissement propose 58 places d'accueil en foyer de vie,  
31 places en foyer d'accueil médicalisé  
et 5 places en maison d'accueil spécialisée.**



## Votre cadre de vie

L'établissement *Les Lacs d'Orient* est situé dans le village de Lusigny-sur-Barse, au cœur du département de l'Aube, dans un environnement dynamique et animé.

Pour proposer aux personnes souffrant de handicap une prise en charge personnalisée qui réponde à leurs besoins, *Les Lacs d'Orient* disposent de 58 places d'accueil en foyer de vie (FV), de 31 places en foyer d'accueil médicalisé (FAM) et de 5 places en maison d'accueil spécialisée (MAS). Peuvent être accueillies des personnes âgées de dix-huit ans et plus,

présentant une déficience intellectuelle profonde, un handicap psychique ou un trouble du spectre autistique.

Le personnel vous accompagne dans la mise en place d'un projet de vie personnalisé destiné à développer votre autonomie et vos liens sociaux.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que vous soyez chaleureusement entouré(e) et puissiez bénéficier d'une prise en charge adaptée à vos besoins.



## Chez vous, pour vous

D'une superficie de 22 m<sup>2</sup>, toutes les chambres bénéficient d'une vue sur le jardin et sont équipées d'une salle de bains.

Pour que vous vous sentiez en sécurité, nous mettons à votre disposition un système d'appel d'urgence qui vous permet d'entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Vous avez la possibilité d'aménager et de décorer votre chambre comme vous le souhaitez. Un poste téléphonique et une télévision (avec lecteur DVD intégré) vous sont fournis par l'établissement.

Vous pouvez disposer d'une connexion à Internet : vous devrez apporter votre ordinateur et l'installation sera effectuée par l'agent d'entretien.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous. Vous pouvez y recevoir votre famille ou vos amis quand vous le désirez, dans le respect du règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

## À savoir

---

- Le personnel en charge de l'entretien et de l'hygiène assure le **ménage** quotidien des chambres et des espaces communs. L'entretien de l'espace privé est important. Nous pourrions vous proposer de participer au nettoyage de votre chambre si vous le souhaitez et selon vos capacités.
- **Le nettoyage du linge** de maison (les serviettes de toilette, les draps, le linge de table...) et le blanchissage de vos vêtements personnels sont réalisés toutes les semaines et davantage si besoin. Il convient de marquer vos affaires avec des étiquettes à votre nom. Parlez-en à votre famille.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel. Vous pouvez déposer à l'accueil, ou faire déposer par un membre de l'équipe, les lettres affranchies que vous souhaitez envoyer.
- **Les travaux quotidiens** de l'établissement et des extérieurs sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- Les résidents qui le souhaitent peuvent demander à rencontrer un ministre du culte de leur confession et participer aux **offices**.
- **Un salon de coiffure** est à disposition au sein de l'établissement. Vous pourrez également faire appel à votre coiffeur si vous le souhaitez.
- Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans le **coffre** de la résidence.





**Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.**

# Votre bien-être

Accueillir, écouter, soutenir, apporter des soins, apaiser les inquiétudes lorsqu'elles se manifestent : tel est le rôle de l'équipe pluridisciplinaire des *Lacs d'Orient*. L'objectif est de vous permettre de retrouver l'énergie et les ressources nécessaires à votre équilibre.

Vous accompagnent au quotidien :

- **l'équipe administrative**, composée du directeur, d'un adjoint de direction, d'un cadre administratif, d'une assistante de direction et d'une chargée d'accueil ;
- **l'équipe soignante**, constituée d'infirmiers diplômés d'État, d'aides-soignants et d'agents de soins ;
- **l'équipe médicale et paramédicale**, comprenant un psychiatre, un médecin généraliste et un psychologue ;
- **l'équipe éducative**, composée d'un cadre socio-éducatif, d'éducateurs spécialisés, d'un éducateur sportif, de moniteurs-éducateurs, d'animateurs et d'accompagnants éducatifs et sociaux.
- **les personnels des services logistiques.**

## Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez. Il garantit des menus variés, équilibrés

et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration.

Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Horaires des repas :

- le petit déjeuner, servi dans les salons d'étage, de 7h à 9h30 ;
- le déjeuner, pris en commun dans le restaurant, à 12h30 ;
- le goûter/collation, à 16h30 ;
- le dîner, servi dans les salons d'étage, à 19h.

Si votre état de santé l'exige, des plateaux sont servis dans les chambres.

## Visites

Votre famille et vos amis sont les bienvenus, leur présence à vos côtés est importante. Ils peuvent venir vous rendre visite tous les jours et déjeuner dans l'établissement.

## Activités

De nombreuses activités encadrées par des animateurs professionnels, des éducateurs et des personnels paramédicaux sont proposées quotidiennement : ateliers mémoire, sports adaptés, ateliers cuisine, nutrition, loisirs créatifs, art-thérapie, repas à thème, sorties et visites.

Des associations interviennent régulièrement au sein de l'établissement pour animer des ateliers divers : musique, danse, théâtre, cours d'informatique...

Individuelles ou collectives, ces activités ont pour objectifs de développer les potentialités de chacun, de favoriser l'autonomie et la créativité, de faciliter l'ouverture sur la vie sociale et culturelle. L'accompagnement proposé est respectueux du rythme, des capacités et des attentes de chacun.

### **Tranquillité et confort**

Il est essentiel de respecter la tranquillité de l'établissement. Vous devez veiller à ne pas être bruyant en utilisant vos radio, télévision, téléphone, ou en accueillant vos proches, ceci afin de préserver le sommeil et l'intimité de chacun. Lors de votre admission, un règlement intérieur vous sera remis.

Pour respecter les prescriptions liées aux traitements médicaux, les boissons alcoolisées sont strictement interdites dans l'établissement.

### **Vivre ensemble en toute sécurité**

Pour votre sécurité, pour votre santé et celles des autres, veuillez respecter l'interdiction de fumer dans les locaux (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006). Le règlement relatif à la sécurité incendie s'impose à tous, résidents, personnels et visiteurs. Les salariés de l'établissement ayant bénéficié d'une formation de sécurité incendie indiqueront les instructions à suivre

en cas de nécessité. En cas d'alerte, il est recommandé de rester calme et de suivre les consignes prévues à cet effet.

### **Les sorties et vacances**

À tout moment, vous pouvez sortir déjeuner ou aller vous promener. Prévenez-nous simplement de votre absence. Vous pouvez aussi partir en week-end ou en vacances avec votre famille. Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements.

### **La gestion de l'argent personnel**

Sont à votre charge les menues dépenses (produits d'hygiène et de beauté, sorties personnelles et petits achats divers), mais également les dépenses telles que le coiffeur, les vêtements, les meubles ou la décoration pour votre chambre, les séjours de vacances... L'équipe éducative vous aidera dans la gestion de votre argent de poche.

### **Vie privée**

Vous pouvez souhaiter nouer des relations affectives avec un autre résident ou une personne extérieure à l'établissement. Les personnels doivent respecter votre intimité, à condition qu'il s'agisse d'une relation consentie librement et de manière éclairée. Le personnel médical pourra répondre à toutes vos questions.





Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

## La qualité des soins

L'établissement *Les Lacs d'Orient* garantit la qualité des soins prodigués et des personnels engagés en lien avec les autorités de tarification (conseil départemental et agence régionale de santé).

Le médecin psychiatre est le référent en termes de prise en charge médicale et de soins. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur. Il veille, en lien avec les infirmiers diplômés d'État, à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs et les soignants de l'établissement. Il s'assure que vous bénéficiez des soins (y compris urgents) que votre état de santé nécessite, tout au long de votre séjour, même s'il ne prescrit aucun acte médical. Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez par ailleurs l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant à qui il sera proposé la signature d'un contrat type réglementaire portant sur les conditions de son intervention au sein de l'établissement.

Des conventions de partenariat permettant d'établir des complémentarités et de rendre harmonieux votre parcours de soins et de santé ont été signées avec les centres

hospitaliers de Troyes, l'hospitalisation à domicile, l'unité mobile de soins palliatifs et la pharmacie mutualiste.

Un pédicure-podologue peut également venir vous prodiguer ses soins sur place, qui seront alors à votre charge. Un dentiste assure également des consultations de dépistage à la maison médicale de Lusigny.

Votre dossier médical est transmis au médecin coordonnateur et protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n°2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre lorsque vous reviendrez.

N'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

# Accueil et prise en charge

---

Une visite de pré-admission est obligatoire. Elle s'effectue en présence de votre tuteur et/ou de votre famille, du chef de service, du cadre administratif, de l'adjoint de direction et de l'éducateur spécialisé référent. Une période d'essai de 15 jours à un mois renouvelable est proposée, à l'issue de laquelle le directeur décide de l'admission en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

Les formalités administratives vont permettre la prise en charge partielle ou totale des frais du résident. La résidence *Les Lacs d'Orient* est un établissement habilité à l'aide sociale, et toute entrée ne peut être faite qu'après l'obtention d'une notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Les documents nécessaires à votre admission sont les suivants :

- une copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité ;
- une photo d'identité ;
- une copie de la carte d'immatriculation à un régime d'assurance maladie ;
- une copie de la carte d'affiliation à une mutuelle et/ou à une caisse complémentaire ;
- en cas de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice, une copie du jugement ;

- une copie de la notification MDPH avec orientation FAM/FDV/MAS ;
- une copie de la notification du conseil départemental avec orientation FAM/FDV/MAS.

Il est également important d'apporter :

- vos ordonnances et votre traitement pour 48h ;
- votre carnet de santé ;
- votre carte de groupe sanguin ;
- vos examens radiologiques ;
- votre nécessaire de toilette ;
- votre linge personnel.

En fonction de votre état de santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- l'allocation adultes handicapés ;
- l'aide personnalisée au logement (APL) ;
- la prestation de compensation du handicap (PCH).

# Une équipe à l'écoute

---

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale** qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées sur le panneau d'information à l'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet de vie personnalisé. Il vous permettra de nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, les notices d'information relatives à la personne de confiance et aux

directives anticipées ainsi que le règlement de fonctionnement de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour défendre vos droits. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

## Données personnelles

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait, et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.



Juillet 2023. Crédit photo : Thomas Gogry. Réalisation : tand'M.

Certaines des photographies de ce livret ont été prises avant la crise sanitaire. En période épidémique, les personnels de Partage et Vie sont équipés de protections adaptées et respectent les gestes barrières.

**Moyens d'accès :** SNCF : gare de Vendeuvre ou gare de Troyes.

Bus : réseau urbain, gare routière.

## Les Lacs d'Orient

### Foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé et maison d'accueil spécialisée

9B, rue des Maisons Brûlées – 10270 Lusigny-sur-Barse

Téléphone : 03 25 40 71 02 - Fax : 03 25 40 71 67

Courriel : [leslacsduorient@fondationpartageetvie.org](mailto:leslacsduorient@fondationpartageetvie.org)



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique et poursuit un but d'intérêt général. Elle agit pour l'autonomie des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. Avec 127 établissements et près de 6 500 salariés, elle est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.

